

L'ONU publie un nouveau rapport sur la "responsabilité de protéger"

Communiqué de l'ONU, 21 juillet 2009

mercredi 22 juillet 2009

Responsabilité de protéger : le secrétaire général de l'ONU appelle les Etats à ne pas entraver les progrès.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé mardi les Etats Membres à ne pas succomber à la tentation d'entraver les travaux de mise en oeuvre du **concept de responsabilité de protéger**, né de l'inaction passée de la communauté internationale face au génocide au Rwanda en 1994 et consacré en droit international par l'Assemblée générale en 2005.

« Les États Membres doivent résister à tous ceux qui essaient de modifier le sujet ou de freiner nos efforts pour expliquer les pires atrocités dans l'histoire de l'humanité par une lutte idéologique, géographique ou économique. Qu'offrent-ils aux victimes des violences de masse ? De la rancœur au lieu de substance, de la rhétorique au lieu d'actions, du désespoir au lieu de l'espoir », a-t-il insisté lors de la présentation de son **rapport sur la « responsabilité de protéger »** devant l'Assemblée générale.

« Nous pouvons et nous devons faire mieux. Nous devons commencer par admettre qu'il n'existe pas de réponse rapide et facile. Aucune région ou système social n'a été épargné par la barbarie, a rappelé le Secrétaire général, pas plus qu'aucune région du monde n'a le monopole de la sagesse ou de la morale ». Cette notion de responsabilité de protéger, a-t-il dit, a émergé du sol, de l'esprit, de l'expérience et des institutions de l'Afrique, en précisant que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (UA) avaient donné une vie institutionnelle aux principes de la responsabilité de protéger bien avant le Sommet mondial de 2005.

De nos jours, a poursuivi M. Ban, de nouveaux arrangements sur tous les continents ont promu la prévention, l'alerte rapide et les capacités de protéger. Les réseaux de survivants, d'étudiants et de défenseurs de ces principes ont surgi dans toutes les parties du monde.

Deuxièmement, M. Ban a demandé aux États Membres de laisser l'Assemblée générale faire ce qu'elle fait le mieux : offrir un cadre à la recherche constante d'un terrain d'entente pour une stratégie multilatérale efficace. Tout en saluant les signes de convergence concernant les deux premiers piliers - la responsabilité de l'État en matière de protection et d'assistance internationale et le renforcement des capacités -, le Secrétaire général a noté la persistance de divergences sur le troisième pilier relatif à la réaction résolue qui doit être assurée en temps voulu.

« Si nous ne pouvons pas nous entendre sur toutes les questions en une semaine, nous pouvons, en revanche, permettre au dialogue de se poursuivre et de jeter des propositions d'avenir », a-t-il dit.

« Troisièmement, a-t-il insisté, nous ne devons pas oublier pourquoi nous sommes ici, ni oublier les millions de victimes d'atrocités et de crimes dans tant de régions du monde. Ensemble, nous devons tracer un chemin différent et ne pas oublier que c'est la complaisance et le cynisme qui ont empêché notre Organisation d'agir aussi vite et efficacement qu'elle aurait dû le faire, a souligné M. Ban.

L'opinion publique continuera d'observer l'ONU cette semaine et de la juger - à juste titre - durement si nous ne sommes pas en mesure d'accorder à cette question l'intérêt qu'elle mérite, a-t-il prévenu.

Alors que nous venons de commémorer le quinzième anniversaire du génocide du Rwanda et que la douleur des survivants n'a pas disparu, les débats de cette semaine ne portent pas sur l'histoire, mais sur

le sens même de notre Organisation et l'avenir de l'humanité, a conclu le Secrétaire général.

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article1165>